

Zeitschrift: Films : revue suisse de cinéma

Herausgeber: Mediafilm

Band: - (2003)

Heft: 18

Artikel: Les enjeux de la diversité des films sur nos écrans

Autor: Adatte, Vincent

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-931141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

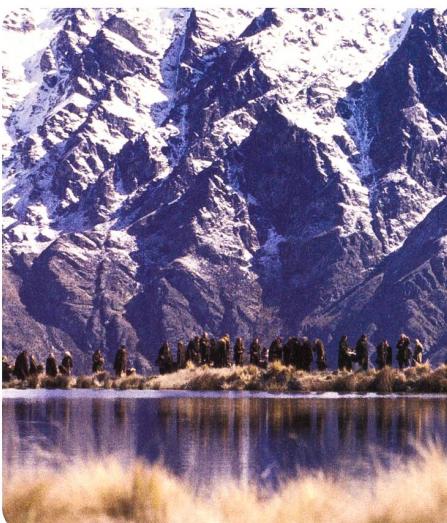
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les enjeux de la diversité des films sur nos écrans



Le prochain épisode du «Seigneur des anneaux» (au centre), coproduit comme le dernier en date (à gauche et à droite) par New Line Cinema (USA), aura-t-il aussi la nationalité néo-zélandaise au nom de la diversité?

LA DIVERSITÉ DE L'OFFRE CINÉMATOGRAPHIQUE EST-ELLE ASSURÉE SUR LES ÉCRANS, COMME LE VEUT LA NOUVELLE LOI SUR LE CINÉMA? LE BILAN 2002 INCLINERAIT À L'OPTIMISME. LAS, LES CHIFFRES TÉMOIGNENT D'UN PEU DE MALICE... LES DISTRIBUTEURS INDÉPENDANTS FONT UN TRAVAIL REMARQUABLE, MAIS ENCORE FAUDRAIT-IL QUE LES EXPLOITANTS DE SALLES, ASSAILLIS ET ALLÉCHÉS PAR LA PRODUCTION HOLLYWOODIENNE, PUISSENT SUIVRE. PRIS DANS LA TOURMENTE, LES CINÉASTES ROMANDS SE DÉBROUILLENT COMME ILS PEUVENT. POURTANT LA CONFÉDÉRATION, À L'EXEMPLE DE L'EUROPE, A PRIS DES MESURES D'ENCOURAGEMENT QUI CONCERNENT TOUTE LA CHAÎNE DU CINÉMA, DVD COMPRIS. CERTES, LE PROBLÈME N'EST PAS NOUVEAU, MAIS IL Y A COMME DE L'URGENCE «MONDIALISÉE» DANS L'AIR! *films* FAIT LE POINT... Par Vincent Adatte

Alors que tout le monde hurle à la diversité culturelle menacée par qui vous savez, une statistique¹ surgit à point nommé pour ramener un peu d'optimisme. En 2002, la part du marché dévorée par le cinéma américain a baissé de 12,8 % par rapport à 2001. Incroyable mais vrai, cette baisse semble due à la très bonne tenue de la petite Nouvelle-Zélande et de la Grande-Bretagne, une cinématographie que l'on croyait pourtant sinistrée... Las, le rêve se brise lorsqu'on découvre que cette même statistique leur fait respectivement endosser la paternité du «Seigneur des anneaux – Les deux tours» et de «Harry Potter et la chambre des secrets».

Finissons-en avec ce canular sans doute involontaire (dû peut-être à la mauvaise conscience de certains), en toisant les tranches du gâteau que se sont partagés en 2002 les distributeurs suisses. Les filiales helvétiques des sociétés américaines (qui distribuent «Le seigneur des anneaux» et «Harry Potter») se taillent comme de coutume la part du lion avec 64,18 % de parts de marché, ce qui représente une petite baisse de 2,22 % par rapport à 2001. Au Top 30 des films sortis en Suisse en 2002, cinq productions américaines (ou conçues au moule hollywoodien) occupent les premières places.

En comparaison de l'année précédente, où «Le fabuleux destin d'Amélie Poulain» s'était juché sur la troisième marche du podium, on devrait donc plutôt parler de légère régression. Ce sentiment mitigé est confirmé par le fait que la Suisse, malgré une production en hausse (207 films de court et long métrages), n'augmente que de très peu son résultat de 2001, en passant de 2,7 % à 3,37 % de parts de marché.

Le cinéma américain forcément gagnant

En feuilletant l'Atlas du cinéma publié par les *Cahiers du Cinéma*², on découvre que ce phénomène vaut sans doute pour tous les pays du monde ou presque. Exception faite de la France, où «Astérix et Obélix: mission Cléopâtre» fait la nique aux légions américaines – et de pays asiatiques comme la Chine ou la Corée du Sud très attachés à leur identité culturelle – les superproductions hollywoodiennes l'emportent haut la main partout ailleurs! Ce triomphe semble paradoxal dans le sens où, de l'avis de plusieurs spécialistes de la question, il n'y a jamais eu en Europe une telle diversité de films non américains. Et ce constat vaut aussi pour la Suisse, où les distributeurs indépendants multiplient les achats d'œuvres européennes ou du Sud!

Ce paradoxe indique que les mesures de soutien prises notamment par l'Europe (et aussi par la Confédération helvétique) ne suffisent pas à rendre attractive cette diversité, quand elles n'obtiennent pas le

résultat contraire, comme en témoigne le statut désormais ambigu du DVD en Suisse. Cette impuissance est sans doute due à une différence de taille dans l'approche...

Le droit inaliénable à la culture

Depuis fort longtemps, les États-Unis considèrent et vendent en effet le cinéma comme un bien (une stratégie agonistique renforcée par l'apparition de la cassette VHS, suivie de celle du DVD dès fin 1996), alors que nous nous évertuons à le considérer comme un service, et donc une exception.

LES ÉTATS-UNIS CONSIDÈRENT ET VENDENT LE CINÉMA COMME UN BIEN, ALORS QUE NOUS NOUS ÉVERTUONS À LE CONSIDÉRER COMME UN SERVICE, ET DONC UNE EXCEPTION

L'exception culturelle, gage le plus sûr de la diversité, est certes aujourd'hui devenue une cause familière, mais elle n'est de loin pas gagnée. Ainsi, le projet de Constitution européenne exclut toujours la culture. À ce qu'il paraît, les propositions de la commission chargée de la préparer n'abordent jamais ce thème crucial pour l'avenir du cinéma. Il importera toutefois, et plus que jamais, d'inscrire dans cette constitution le droit inaliénable de maîtriser sa politique culturelle. *f*

1. Statistique publiée par l'Association suisse des exploitants et des distributeurs de films ProCinema.

2. Numéro hors-série, avril 2003.